



PACTE SOCIAL DE LA VILLE DE LYON

Revue de projets

2023

fier-es de notre service public

Janvier 2024

Revue de projets 2023

Les 10 actions marquantes de l'année écoulée

MOBILISATION EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT DES AGENT-ES

La Ville de Lyon a engagé des actions d'ampleur en faveur du pouvoir d'achat des agents, parmi lesquelles figure la « prime inflation », de 300 à 800 euros, au bénéfice de 75% des agents ; la hausse de la valeur faciale des tickets restaurant (augmentation d'un euro par ticket) ; la revalorisation de 5% de la prime de fin d'année soit une augmentation de 85 euros.

PACTE SOCIAL #03

UN EFFORT SOUTENU POUR LA FORMATION DE TOUS LES AGENT-ES : + 35% EN 2023

La collectivité accompagne le maintien et le développement des compétences de ses agent-es via le renforcement de sa politique de formation, dont le budget a augmenté de 35% en 2023.

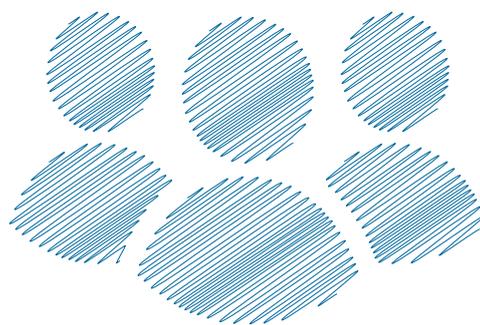
PACTE SOCIAL #04

REVALORISATION DE LA CARRIÈRE DES AGENT-ES DE CATÉGORIE C

La Ville de Lyon accélère le déroulement de carrière des agent-es de catégorie C en augmentant le rythme des ratios d'avancement jusqu'à 75% en 2025.

Cette action est accompagnée par l'accélération du rythme des campagnes de promotion interne.

PACTE SOCIAL #04

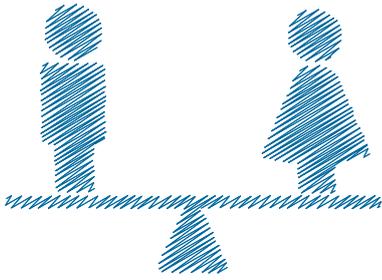


RENFORCEMENT DE LA PRISE EN CHARGE DES TRAJETS DOMICILE-LIEU DE TRAVAIL

Le plan de mobilité employeur (PDME), adopté en décembre 2023, vise à renforcer les mobilités actives, la qualité de vie, à diminuer les émissions de gaz à effet de serre, et à réduire les dépenses de tous les agent-es.

La Ville participera désormais à hauteur de 75% aux abonnements de transports, et proposera un forfait mobilités durables jusqu'à 300 euros.

PACTE SOCIAL #09



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES : ALLONGEMENT DU CONGÉ PATERNITÉ À 10 SEMAINES

L'allongement du congé paternité permet de porter le congé paternité au même niveau que le congé maternité, soit 10 semaines. C'est une première pour une collectivité en France.

PACTE SOCIAL #05

CONGÉ MENSTRUEL ET INTERRUPTION DE GROSSESSE

La Ville de Lyon lève un tabou, en mettant en place à partir du 1er janvier 2024 deux nouvelles autorisations spéciales d'absence (ASA) en faveur de la santé des femmes et de leur bien-être au travail. En cas de règles douloureuses, 2 jours par mois d'absence ou de télétravail exceptionnel peuvent être accordés sur présentation d'un certificat médical : il s'agit de l'ASA congé menstruel. En cas d'interruption de grossesse, naturelle, volontaire ou médicalisée, il est possible de bénéficier de 2 jours d'absence : c'est l'ASA pour interruption de grossesse.

PACTE SOCIAL #05

INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Cet engagement s'est traduit notamment par l'organisation d'une journée "portes ouvertes" pour les personnes en situation de handicap en avril dernier, ainsi que par un nouveau conventionnement avec le FIPHFP (2024-2026), mobilisant près de 2,5 millions d'euros en faveur de l'inclusion.

PACTE SOCIAL #05

PARTICIPATION RENFORCÉE DE LA VILLE EN FAVEUR DE LA SANTÉ DE SES AGENT-ES

La hausse des tarifs de mutuelle et de prévoyance constatée au 1er janvier 2023 a été couverte par moitié par la collectivité, soit une augmentation de sa participation à son financement à hauteur de 700 000 euros.

PACTE SOCIAL #06



PREMIER BAROMÈTRE DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Du 22 mai au 20 juin 2023, la Ville a lancé une première édition de cette grande enquête sur la qualité de vie au travail auprès de tous les agents de la Ville et du CCAS. Ce baromètre annuel permettra de mesurer les évolutions et d'orienter les actions de la Ville en matière de prévention des risques professionnels.

9 agent-es sur 10 ont de bonnes relations avec leurs responsables et 4 sur 5 estiment que leur tâche a du sens. Le revers de la médaille, c'est que plus de 8 agents sur 10 estiment que leur rémunération est insuffisante. La ville avancera sur ce chantier en 2024.

PACTE SOCIAL #07

JOURNÉE « FIER-ES DE NOTRE SERVICE PUBLIC »

Face à des services publics fortement fragilisés par la stigmatisation des fonctionnaires, les privatisations, les coupes budgétaires, la Ville de Lyon a souhaité mettre à l'honneur le service public et l'engagement des agents publics en organisant un évènement singulier d'une journée, le 17 novembre 2023, avec le collectif « Nos services publics », qui rassemble dans toute la France des agents engagés et fiers de leur service public.



PACTE SOCIAL #10

AGENDA SOCIAL 2024

Politiques sociales

Revalorisation des
rémunérations

Déprécarisation
des personnels

Prévention des risques

Droit à la déconnexion

Attractivité

Parcours
professionnels

Charte du
dialogue social

Semaine des 4 jours